

BULLETIN DE SALAIRE

Paie du 01/03/2021 au 31/03/2021

N° Cesu employeur : Z1905050990000
MADAME CORINNE COQUILLEAU
 APPT 23
 28 R EMILE VIDEAU
 33520 BRUGES

MONSIEUR STEPHANE PASQUET
 24 AV D ARES
 33000 BORDEAUX

Document à conserver sans limitation de durée

N° Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
00000001501966	Emploi familial	97.00Z	173073306303373

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE	PART EMPLOYEUR
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	151,78 x 2,900 % = 4,40	
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	151,78 x 6,800 % = 10,32	
MALADIE		154,48 x 13,000 % = 20,08
VIEILLESSE	154,48 x 7,300 % = 11,28	154,48 x 10,450 % = 16,15
ALLOC. FAMILIALES		154,48 x 5,250 % = 8,11
ACCIDENT DU TRAVAIL		154,48 x 1,900 % = 2,94
FNAL		154,48 x 0,100 % = 0,15
CFP		154,48 x 0,550 % = 0,85
CSA		154,48 x 0,300 % = 0,46
CDS		154,48 x 0,016 % = 0,02
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	154,48 x 4,790 % = 7,40	154,48 x 5,230 % = 8,08
IRCEM PREVOYANCE	154,48 x 0,700 % = 1,08	154,48 x 0,960 % = 1,48
POLE EMPLOI		154,48 x 4,050 % = 6,26
TOTAL DES COTISATIONS	34,48	64,58

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus)	:	124,40 €	Net à payer avant impôt sur le revenu: 120,00 € Comprenant 10 % au titre des congés payés
--	----------	-----------------	---

Impôt sur le revenu	Base	:	124,40 €	Net payé en euros	:	120,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé	:	0,00 %	Date de paiement de la rémunération	:	31/03/2021
	Impôt sur le revenu prélevé à la source	:	0,00 €			

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Éléments pris en compte pour la déclaration N° 9408021 enregistrée le 02/04/2021

Nombre d'heures travaillées:	4	Salaire horaire net (heures normales)	:	30,00 €
		Base de calcul des cotisations	:	Salaire réel
		Salaire brut	:	154,48 €
		Assiette des cotisations	:	154,48 €